

# La Ville projetée de vendre les murs de l'Ehpad

La convention de location de la maison de retraite Le Val de Seille arrivera à échéance en 2017. Parmi les hypothèses, la Ville de Marly a retenu celle de céder le bâtiment à l'association de gestion éponyme.

**A** Marly, les conseils municipaux se suivent et ne se ressemblent pas. Mardi soir, aucune pique entre majorité et opposition n'est venue ternir les débats de la dernière séance avant la trêve estivale.

Sur la table, parmi les points à l'ordre du jour, celui inhérent au projet de vente du bâtiment de l'Ehpad du Val de Seille aurait en effet pu faire hausser le ton. Que nenni ! Témoins d'une explication de texte, certes amalгамées de nombreuses questions, les échanges sont restés courts. La présence d'une majeure partie du personnel de l'établissement explique peut-être cela.

Pourquoi la Ville prévoit de se défaire des murs de la maison de retraite ? Parce que la convention de location liant la commune à l'association de gestion Le Val de Seille touche sa fin d'ici 2017 et que, parmi d'autres hypothèses, celle-ci a émis le souhait de devenir propriétaire.

En tant que président, invité spécialement à la séance, le docteur Christian Wax a insisté sur les conditions « indispensables » de la réflexion entamée par le conseil d'administration : « Proposer une structure à but non lucratif, continuer à accueillir les personnes âgées dans une maison ouverte, accueillante, bienveillante, bien traitante et, dimension éthique essentielle, assurer la sécurité de l'emploi. » Reste le volet financier.

« Que fera la mairie des 1,2 M€ de question (selon l'estimation des Domaines), moins la pénalité à payer pour le remboursement anticipé de 400 000 € du Pasa (Pôle d'activité de soins adaptés) et moins les loyers qui ne seront plus perçus (90 000 €



L'établissement est composé de 60 chambres et d'un appartement de quatre pièces.

Photo: Gilles WITZ

par an) ? L'association aurait-elle les capacités à rembourser l'emprunt et des travaux estimés à 800 000 € (mise aux normes des ascenseurs et diverses rénovations) ?

Pourquoi une telle précipitation ? « ... s'inquiète. Pascal Surga avec le sentiment,

comme Jean-Pierre Liouville d'ailleurs, d'avoir été prévenu tardivement. Tout en s'intégrant sur la capacité financière de l'association, le socialiste embraye : « Vous nous proposez

une vente, certes c'est une bonne affaire, mais c'est un fusil à un coup car la Ville va se priver de 90 000 € de recettes annuelles. »

Quant à Brigitte Evrad, elle cherche à comprendre pourquoi, après avoir acquis Les Hortensias en 2011, la municipalité s'appête à vendre Le Val de Seille. « Ce qui était possible avant la baisse des dotations de l'État, ne l'est plus. Cela nous pour les années futures car la purge va continuer et nous ne

« Faire en sorte que l'association puisse avoir son avenir entre les mains »

voulons pas alourdir la dette communale par un nouveau recours à l'emprunt pour financer les travaux de rénovation du Val de Seille. D'autre part, différence est que Les Hortensias ne sont pas un Ehpad mais un foyer logement géré par la Ville et accueillant des seniors valides », rectifie Thierry Hory. Et de marteler : « Il n'est pas question de faire de l'argent sur les seniors, notre souci est de faire en sorte que l'association puisse avoir son avenir entre les mains. »

Le Dr Wax se montre rassurant : « Nous pourrions engager une démarche de prêt, mais pas

les travaux nécessaires. Nous comptons donc nous appuyer sur un groupe partageant nos obligations éthiques, basé sur notre territoire et ayant la capacité financière de nous soutenir. » Deux entités ont déjà été auditionnées par un jury : l'association Fondation Bompard et les Hôpitaux privés de Metz.

In fine, les six opposants se sont abstenus. Le sujet n'est pas clos, il sera de nouveau débattu lorsque les questions pratiques seront calées et le montant de la vente fixé.